

Certificat médical

Je soussigné(e) DocteurD.E.M.A.RE.2	Dom.i.m.pu.certifie que l'état
de santé de M. / Mme Chi Stopher S	MITH ne présente pas ce
jour de contre-indication apparente à :	

La pratique du sport⁽¹⁾ en **compétition** La pratique du sport⁽¹⁾

RAYER LA MENTION INUTILE

(1) A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après:

- 1. l'alpinisme,
- 2. la plongée subaquatique,
- 3. la spéléologie
- 4. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé,
- 5. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;
- 6. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ;
- 7. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;
- 8. le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.



Important: Les certificats médicaux correspondants aux disciplines ci-dessus numérotées de 1 à 4, valable une saison, peuvent être remis à votre club en même temps que votre formulaire de demande de licence (les disciplines concernées seront alors mentionnées sur votre licence).

> A défaut, ils devront être fournis directement à l'organisateur en cas de participation à un raid intégrant une ou plusieurs de ces disciplines.

Je auvais le 4 01 2018

Signature et cachet du médecin

DOCTEUR DOMINIQUE DEMAREZ

28, Avenue Salvador ALENDE 60000 BEAUVAIS

Tél.: 03 60 29 75 74 601006331

www.doctolib.fr